

Présentation à l'intention des membres de la Commission sur les finances et l'administration

Budget 2021 et Programme décennal d'immobilisations 2021-2030

Présentateur : Yves Courchesne
Service des finances
Date : Le 18 novembre 2020

Le budget 2021

**Présentation à l'intention
des membres
de la Commission sur les finances
et l'administration**

Budget 2021

- Contexte budgétaire et orientations liées à la confection du budget 2021
- Faits saillants
- Fiscalité
- Budget d'agglomération, quotes-parts et contribution centre-ville

Contexte budgétaire et orientations générales liées à la confection du budget 2021

Responsable, tant du côté des revenus que des dépenses

- Budget équilibré, sans déficit malgré la pandémie et les pouvoirs accordés par le gouvernement du Québec
- Gel des charges fiscales 2021 (résidentiel et non résidentiel)
- Contrôle des dépenses

La Ville joue son rôle en tant qu'acteur principal du développement économique

- Allègement fiscal additionnel pour les petits immeubles non résidentiels
- Plan de relance économique avec 50 M\$ réservés à cet effet
- Maintien des investissements pour assurer la relance

Budget 2021

Faits saillants

Budget 2021

Le budget 2021 est de 6 166,5 M\$, soit une baisse de 1,5 M\$ par rapport au budget 2020.

- Éléments non récurrents du budget 2020 :
 - Baisse de 190 M\$ de la stratégie de paiement au comptant
 - 150 M\$ transfert non récurrent lié aux investissements dans les infrastructures vertes pour la gestion des eaux
 - 40 M\$ utilisation de surplus non récurrente

- Outre ces éléments, on observe les principales hausses suivantes :
 - 50 M\$ dédiés à la relance économique
 - 49,6 M\$ du service de dette brute
 - 22,9 M\$ de contribution versée à l'Agence de mobilité durable
 - 21,7 M\$ en transport collectif (12,4 M\$ contribution de base à l'ARTM et une somme réservée de 9,3 M\$ pour l'implantation de nouvelles mesures en tarification)
 - 19,3 M\$ du budget des arrondissements
 - 14 M\$ pour le coût des élections municipales.

Autres faits saillants du Budget 2021

Rémunération

La rémunération globale représente 40,9 % du budget de fonctionnement, soit 2 522,5 M\$.

Au chapitre des salaires, une hausse de 50,1 M\$ attribuable principalement à l'indexation et aux progressions salariales.

Variation de l'effectif

La variation de l'effectif entre 2020 et 2021 est de 67,2 années-personnes.

Principales variations	Total
Total - Arrondissements	28,0
Services centraux	
Métamorphose de l'Insectarium	16,3
Réhabilitation de terrains contaminés dans l'est	10,0
Bureau du commissaire à la lutte au racisme et aux discriminations systémiques	5,0
Autres ajustements	7,9
Total - Services centraux	39,2
Total - Variation de l'effectif	67,2

Actions prioritaires du Budget 2021

Développement économique

Appuyer les entreprises face à la crise et préparer la relance de l'économie montréalaise

- Une somme de 50 M\$ est allouée à la seconde phase du Plan de relance économique
- Accélérer la décontamination des terrains industriels dans l'est de Montréal afin d'accueillir les investissements majeurs
- En concertation avec les partenaires, élaborer une vision renouvelée de tout le centre-ville qui prendra en considération les impacts de la pandémie sur l'économie

Actions prioritaires du Budget 2021

Transition écologique

4,7 M\$ au Bureau de la transition écologique et de la résilience

- Mettre en place des mesures novatrices du Plan climat 2020-2030 afin de réduire l'émission de GES
- Accompagner les divers services de la Ville dans leur transition écologique

Actions prioritaires du Budget 2021

Mobilité durable

- Une hausse de 12,4 M\$ de la contribution générale à l’Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) pour une contribution totale de 633,4 M\$
- Une somme de 9,3 M\$ réservée pour l’implantation de nouvelles mesures en tarification pour les jeunes et les aînés
- 22,1 M\$¹ pour l’implantation du service rapide par bus dans l’axe du boul. Pie-IX
- 22,9 M\$¹ pour la coordination des travaux du Réseau express métropolitain (REM)
- 5 M\$¹ pour le prolongement de la ligne bleue du métro
- Achat de plus de 700 vélos à assistance électrique (BIXI Montréal)
- Budget alloué de 1,7 M\$ pour l’Escouade mobilité qui sera opérationnelle en tout temps incluant les fins de semaine
- Accélérer l’approche Vision Zéro par la réalisation de projets pilotes (virages à gauche, signalisation aux abords des écoles)

¹ Sommes allouées au budget de fonctionnement 2021.

Actions prioritaires du Budget 2021

Habitation

Investir dans le logement social et abordable

- 140,5 M\$ seront octroyés en subventions pour des programmes de logements sociaux et abordables dans le cadre de la Stratégie de développement de 12 000 logements
- Investir 8 M\$ dans le cadre des nouvelles mesures pour le logement abordable visant des clientèles ou des projets non admissibles aux programmes existants

Actions prioritaires du Budget 2021

Solidarité, équité et inclusion

- 10 M\$ pour la lutte contre la pauvreté et l'exclusion
- 3 M\$ pour la lutte contre l'itinérance
- 1 M\$ pour la prévention de violence commise et subie chez les jeunes
- 0,5 M\$ au nouveau Bureau du commissaire à la lutte au racisme et aux discriminations systémiques

Actions prioritaires du Budget 2021

Culture, loisirs et sports

- Accompagnement des arrondissements dans l'élaboration de plans culturels et mise sur pied de leurs projets de quartiers culturels
- Réalisation du plan d'action pour développer, protéger et maintenir la présence d'ateliers d'artistes professionnels
- Plan d'action et étude de la cartographie des besoins du milieu muséal
- Ouverture de l'Insectarium suivant ses travaux de Métamorphose
- Ouverture du Centre aquatique de Rosemont
- Programmes de soutien aux activités sportives et de loisirs nautiques

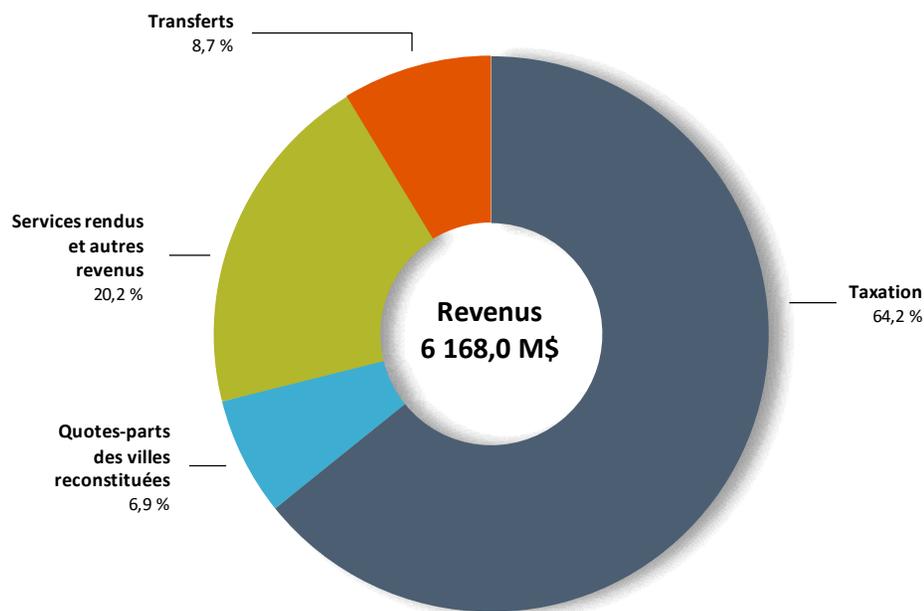
Actions prioritaires du Budget 2021

Expérience citoyenne et innovation

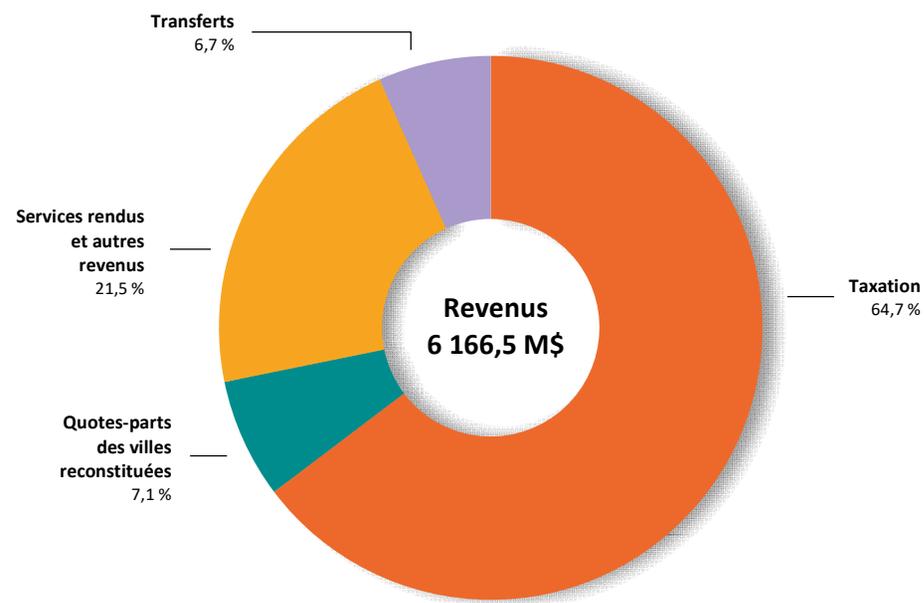
- Regroupement, au Centre de services 311, des appels et courriels pour les arrondissements qui le souhaitent
- Lancement du premier budget participatif : 10 M\$ sur deux ans sont alloués pour la réalisation des projets retenus
- 50 M\$ sur 5 ans, grâce au prix reçu dans le cadre du Défi des villes intelligentes du gouvernement du Canada, pour la poursuite de la mise en œuvre de Montréal en commun visant à trouver des solutions en accès à l'alimentation et en mobilité

Revenus

2020



2021



Revenus – Principales variations

Principales variations des revenus		(en millions de dollars)
Variation des revenus fiscaux (autres qu'arrondissements)		42,9
Variation des revenus en arrondissements		5,4
▶ Hausse des revenus des taxes d'arrondissements	4,0	
▶ Hausse de l'utilisation des surplus d'arrondissements	1,3	
▶ Hausse des revenus autonomes des arrondissements	0,1	
Variation des autres revenus		(49,8)
▶ Aide du gouvernement provincial - crise sanitaire	178,5	
▶ Réflexe Montréal - Développement économique	10,0	
▶ AccèsLogis	3,1	
▶ Réflexe Montréal - Investissements	(150,0)	
▶ SOFIL	(47,4)	
▶ Affectations - Excédent de fonctionnement	(43,6)	
▶ Divers	(0,4)	
Total - Variation projetée des revenus		(1,5)

Aide du gouvernement du Québec

La Ville utilisera l'aide financière pour :

- Payer sa part liée aux coûts des mesures d'urgence de l'exercice 2020
- Atténuer les effets de la pandémie sur son budget local en 2021.

(en millions de dollars)

Utilisation de l'aide financière		263,5
▶ Somme réservée pour financer les dépenses réelles 2020	85,0	
▶ Somme affectée au budget 2021	178,5	

2021 : nombreux effets sur les finances de la Ville

Budget 2021 - Déséquilibre avant l'affectation de l'aide financière		178,5
▶ Diminution des revenus de stationnement tarifé	22,0	
▶ Baisse du transfert pour les revenus de TVQ	2,5	
▶ Financement d'un plan de relance économique	45,7	
▶ Maintien des services locaux	108,3	

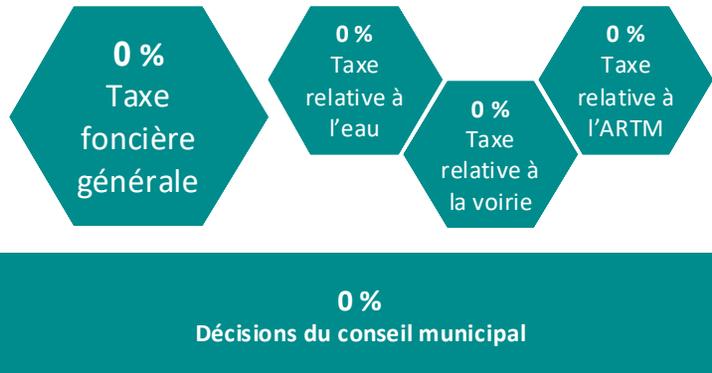
Budget 2021

Fiscalité

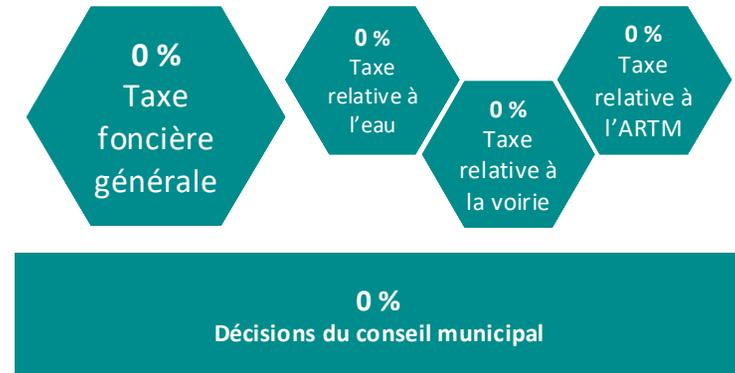
Fiscalité municipale – Faits saillants

- Le conseil municipal choisit de ne pas augmenter les charges fiscales sous son contrôle.
- Les décisions des conseils d'arrondissement se sont traduites par une hausse moyenne des charges fiscales de 0,2 % pour les immeubles résidentiels et d'un effet neutre pour les immeubles non résidentiels.
- Les charges fiscales totales des immeubles résidentiels augmentent de 0,2 % par rapport à 2020 tandis que celles des immeubles non résidentiels n'augmentent pas.

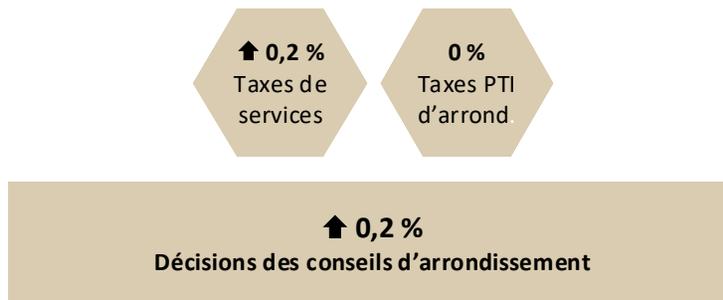
Immeubles résidentiels



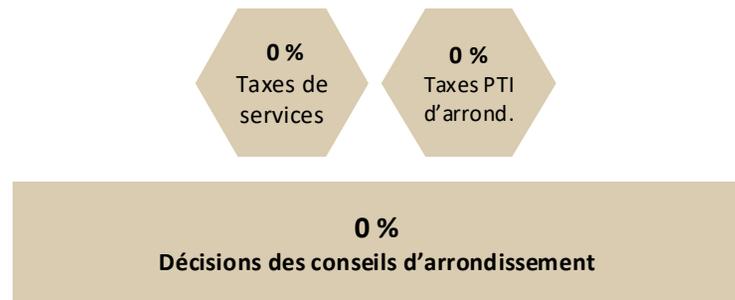
Immeubles non résidentiels



Immeubles résidentiels



Immeubles non résidentiels



Immeubles résidentiels



Immeubles non résidentiels



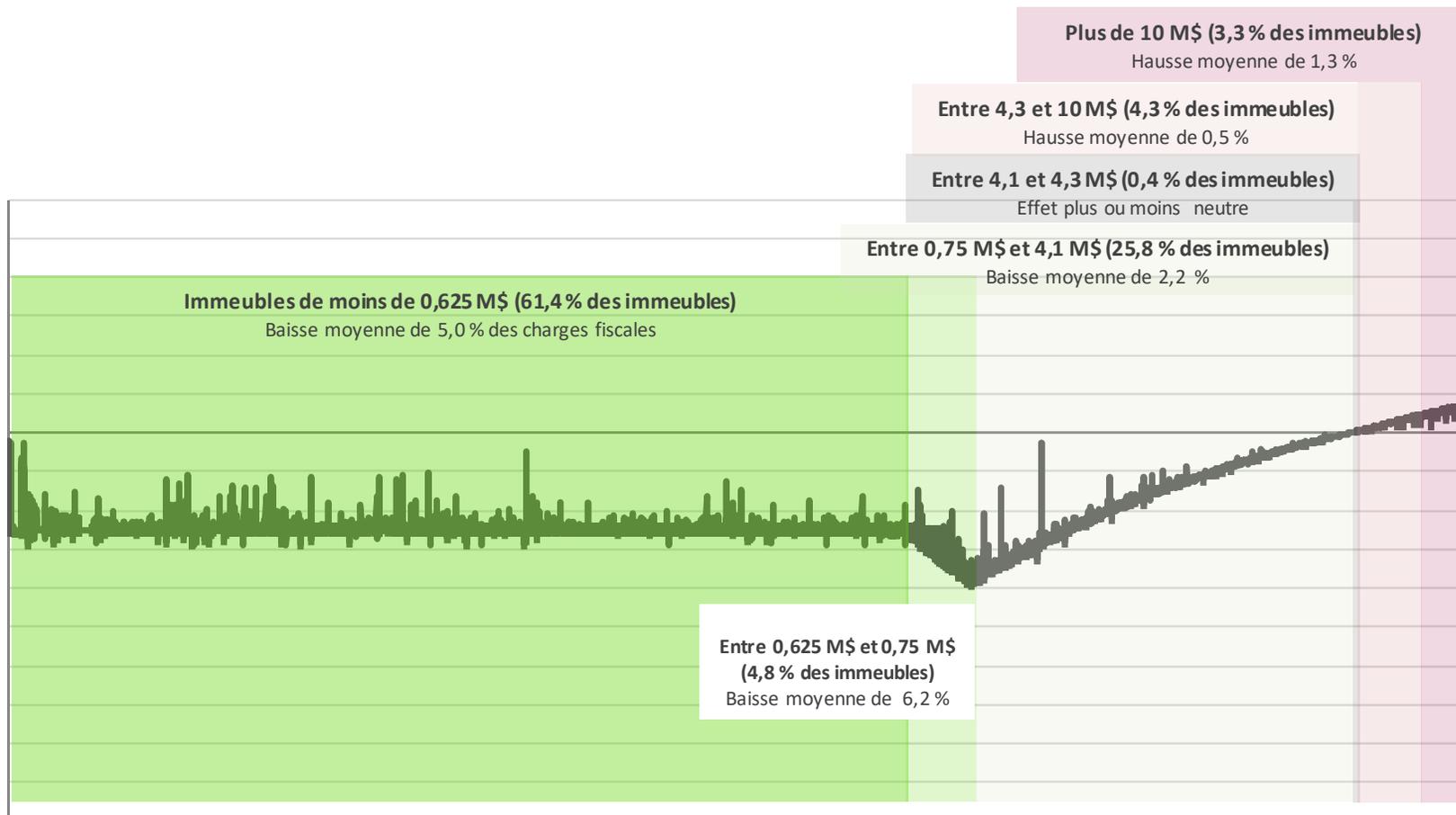
Bonification de la mesure de taux différenciés

- Pour les immeubles non résidentiels, le conseil municipal choisit de bonifier en 2021 la mesure des taux différenciés selon la valeur foncière
- **Les modifications suivantes aux paramètres sont :**
 - 625 000 \$ à 750 000 \$ - Seuil de valeur foncière non résidentielle à partir duquel le taux de taxe diffère
 - Augmentation de l'allègement de 5 %
 - Écart entre le taux inférieur et le taux supérieur pour la taxe foncière générale de 30 %

Effet de la bonification de la mesure :

- Réduction de charges fiscales 5 % pour les immeubles de moins de 625 000 \$
- Réduction de charges fiscales un peu plus importante pour les immeubles de 625 000 \$ à 750 000\$
- Hausse de 1,3 % sur les charges fiscales des immeubles de plus de 10 M\$ de valeur foncière

Effet sur les charges fiscales des immeubles non résidentiels de la hausse de la première tranche de valeur foncière à 750 000 \$ et transfert additionnel de 5 %



- Depuis sa mise en place en 2019, c'est la deuxième bonification successive de cette mesure.
- Cumulativement, cela se traduit par un allègement total de 16 % des charges fiscales pour les plus petits immeubles non résidentiels

Immeuble de 750 000 \$

Types de taxes	Sans la mesure	Avec la mesure
	(\$)	(\$)
TFG	22 049 \$	17 913 \$
Taxes spéciales	2 784 \$	2 771 \$
Taxes d'arrond.	647 \$	647 \$
	25 480 \$	21 332 \$
Effet de la mesure	(4 148 \$)	(16 %)

Harmonisation fiscale – Immeubles résidentiels

- Devancement d'un an de l'abandon complet des tarifications pour l'eau et les déchets au résidentiel – transfert dans la taxe spéciale de l'eau et dans la taxe foncière générale.

- Report d'une année de l'implantation de la tarification volumétrique de l'eau pour les immeubles non résidentiels, en raison du contexte particulier associé à la pandémie.
 - ▶ Ce contexte est peu favorable aux changements de structure fiscale pour les immeubles non résidentiels, les occupants sont déjà fortement touchés par les impacts de la pandémie sur leurs opérations.

Variation des charges fiscales

Les variations de charges fiscales par arrondissement seront inférieures ou supérieures aux moyennes en fonction des facteurs suivants :

- Le taux de croissance du rôle d'évaluation de l'arrondissement par rapport au taux de croissance moyen du rôle
- La variation de la dette historique par secteur
- La variation des taxes de services d'arrondissement
- La variation des taxes d'investissement de l'arrondissement

Variation des charges fiscales

- Immeubles résidentiels

Arrondissements	Charges fiscales relevant du conseil municipal				Taxes d'arrondissement			Variation des charges fiscales totales ¹
	Taxe foncière générale	Effets du dépôt du rôle	Dettes historiques	Sous-total ¹	Taxes de services	PTI local	Sous-total ¹	
Ahuntsic-Cartierville	0,0%	(0,6%)	0,1%	(0,5 %)	0,2%	(0,5%)	(0,3 %)	(0,8 %)
Anjou	0,0%	(1,2%)	(1,3%)	(2,5 %)	(0,7%)	(0,2%)	(0,9 %)	(3,5 %)
Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce	0,0%	0,9%	0,1%	1,0 %	0,1%	0,1%	0,2 %	1,2 %
Lachine	0,0%	0,0%	(0,1%)	(0,1 %)	0,1%	(0,2%)	(0,1 %)	(0,1 %)
LaSalle	0,0%	0,2%	0,1%	0,3 %	0,2%	(0,1%)	0,1 %	0,5 %
L'Île-Bizard—Sainte-Geneviève	0,0%	(1,2%)	(0,1%)	(1,3 %)	0,4%	(0,4%)	0,0 %	(1,3 %)
Mercier—Hochelaga-Maisonneuve	0,0%	(0,7%)	0,0%	(0,7 %)	0,4%	(0,2%)	0,2 %	(0,5 %)
Montréal-Nord	0,0%	(1,3%)	(0,2%)	(1,5 %)	0,4%	0,1%	0,5 %	(1,0 %)
Outremont	0,0%	0,7%	(0,5%)	0,2 %	0,1%	0,6%	0,7 %	0,9 %
Pierrefonds-Roxboro	0,0%	(0,2%)	0,1%	(0,1 %)	0,7%	0,4%	1,1 %	1,0 %
Plateau-Mont-Royal	0,0%	0,8%	0,1%	0,9 %	0,1%	0,1%	0,2 %	1,2 %
Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles	0,0%	(1,8%)	0,0%	(1,8 %)	0,2%	0,2%	0,4 %	(1,5 %)
Rosemont—La Petite-Patrie	0,0%	0,2%	0,1%	0,3 %	0,1%	0,0%	0,1 %	0,4 %
Saint-Laurent	0,0%	(0,4%)	(0,1%)	(0,5 %)	0,2%	(0,1%)	0,1 %	(0,4 %)
Saint-Léonard	0,0%	(1,1%)	0,1%	(1,0 %)	0,2%	(0,4%)	(0,2 %)	(1,2 %)
Sud-Ouest	0,0%	1,1%	0,1%	1,2 %	0,4%	(0,3%)	0,1 %	1,3 %
Verdun	0,0%	1,3%	0,0%	1,3 %	0,0%	0,6%	0,6 %	1,8 %
Ville-Marie	0,0%	0,7%	0,1%	0,8 %	0,1%	0,1%	0,2 %	1,0 %
Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension	0,0%	(0,4%)	0,1%	(0,3 %)	0,1%	0,0%	0,1 %	(0,2 %)
Ville de Montréal	0,0%	0,0%	0,0%	0,0 %	0,2%	0,0%	0,2 %	0,2 %

¹ Les chiffres étant arrondis, leur somme ne correspond pas nécessairement au total indiqué.

Variation des charges fiscales

- Immeubles non résidentiels

Arrondissements	Charges fiscales relevant du conseil municipal					Taxes d'arrondissement			Variation des charges fiscales totales ¹
	Taxe foncière générale	Taux différenciés	Effets du dépôt du rôle	Dettes historiques	Sous-total ¹	Taxes de services	PTI local	Sous-total ¹	
Ahuntsic-Cartierville	0,0%	-(0,9%)	-(0,3%)	0,0%	(1,2%)	0,0%	(0,1%)	(0,1%)	(1,3%)
Anjou	0,0%	-0,5%	-(1,4%)	-(1,1%)	(2,0%)	(0,2%)	-(0,1%)	(0,3%)	(2,3%)
Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce	0,0%	-(2,2%)	1,6%	-0,1%	(0,4%)	0,0%	0,0%	0,0%	(0,4%)
Lachine	0,0%	-(0,3%)	-0,1%	-(0,1%)	(0,3%)	0,0%	-(0,1%)	(0,1%)	(0,4%)
LaSalle	0,0%	-(0,7%)	-(1,0%)	-0,1%	(1,6%)	0,0%	0,0%	0,0%	(1,6%)
L'Île-Bizard—Sainte-Geneviève	0,0%	-(6,7%)	4,0%	-(0,1%)	(2,9%)	0,1%	-(0,1%)	0,0%	(2,9%)
Mercier—Hochelega-Maisonneuve	0,0%	-(0,5%)	-(0,2%)	0,0%	(0,7%)	0,1%	0,0%	0,1%	(0,7%)
Montréal-Nord	0,0%	-(6,1%)	3,2%	-(0,3%)	(3,1%)	0,1%	0,0%	0,1%	(3,0%)
Outremont	0,0%	-(6,9%)	6,6%	-(0,5%)	(0,8%)	0,0%	0,1%	0,1%	(0,6%)
Pierrefonds-Roxboro	0,0%	-(4,6%)	2,5%	-0,1%	(2,1%)	0,1%	0,1%	0,2%	(1,9%)
Plateau-Mont-Royal	0,0%	-(5,6%)	5,7%	-0,1%	0,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,3%
Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles	0,0%	-(2,7%)	1,1%	0,0%	(1,6%)	0,1%	0,1%	0,1%	(1,5%)
Rosemont—La Petite-Patrie	0,0%	-(5,4%)	4,7%	-0,1%	(0,6%)	0,0%	0,0%	0,0%	(0,6%)
Saint-Laurent	0,0%	-0,6%	-(1,0%)	-(0,1%)	(0,4%)	0,0%	0,0%	0,0%	(0,4%)
Saint-Léonard	0,0%	-(1,9%)	-0,2%	-0,1%	(1,6%)	0,0%	-(0,1%)	(0,1%)	(1,7%)
Sud-Ouest	0,0%	-(1,7%)	2,9%	-0,1%	1,3%	0,1%	-(0,1%)	0,0%	1,3%
Verdun	0,0%	-(1,2%)	-0,8%	-0,1%	(0,4%)	0,0%	0,1%	0,1%	(0,3%)
Ville-Marie	0,0%	2,4%	-(1,5%)	-0,1%	1,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1,0%
Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension	0,0%	-(3,6%)	3,0%	-0,1%	(0,5%)	0,0%	0,0%	0,0%	(0,5%)
Ville de Montréal	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%

¹ Les chiffres étant arrondis, leur somme ne correspond pas nécessairement au total indiqué.

Résidence de valeur moyenne à Montréal

Variation des charges fiscales ¹	Taxes	Taxes	Variations	
	2020	2021	(\$)	(%)
Taxe foncière et tarification	3 095 \$	3 095 \$	0 \$	0,0 %
Taxe relative à l'eau	513 \$	513 \$	0 \$	0,0 %
Taxe relative à la voirie	17 \$	17 \$	0 \$	0,0 %
Taxe relative à l'ARTM	12 \$	12 \$	0 \$	0,0 %
Taxe relative aux services	305 \$	312 \$	7 \$	0,2 %
Taxe relative aux investissements	219 \$	219 \$	0 \$	0,0 %
	4 161 \$	4 168 \$	7 \$	0,2 %

¹ Les variations sont celles d'une résidence moyenne évaluée à 534 825 \$ au rôle d'évaluation 2020-2022 (513 500 \$ en valeur ajustée 2021).

Budget 2021 – Agglomération Quotes-parts et contribution centre-ville

Budget d'agglomération 2021

Le budget d'agglomération 2021 est de 3 055,4 M\$, en baisse de 3,3 % ou 102,8 M\$ par rapport au budget 2020.

Les quotes-parts d'agglomération augmentent quant à elles de 3 %.

	2020	2021	Variation	
			M\$	%
Dépenses	3 158,3 M\$	3 055,4 M\$	(102,8 M\$)	(3,3 %)
Revenus	724,8 M\$	547,7 M\$	(177,1 M\$)	(24,4 %)
Quotes-parts (Dépenses - Revenus)	2 433,5 M\$	2 507,7 M\$	74,2 M\$	3,0 %

Budget d'agglomération 2021 - Principales variations

Certains éléments dans le budget de l'agglomération ont des impacts tant au niveau des revenus qu'au niveau des dépenses. Ces éléments ont un effet à la baisse sur le niveau du budget, mais n'ont pas d'effet sur les quotes-parts.

- 150 M\$ transfert non récurrent lié aux investissements dans les infrastructures vertes de l'eau
- 47,4 M\$ contribution spécifique au programme SOFIL-STM

Outre ces éléments, on observe les principales hausses suivantes :

- 25 M\$ dédiés à la relance économique
- 25 M\$ du service de dette brute
- 21,7 M\$ en transport collectif (12,4 M\$ contribution de base à l'ARTM et une somme réservée de 9,3 M\$ pour l'implantation de nouvelles mesures en tarification)
- 18,3 M\$ pour les dépenses de sécurité publique.

Quotes-parts 2020 et 2021 – Sommaire

(en milliers de dollars et en pourcentage)

Villes liées	Total des quotes-parts		Variation 2020-2021	
	Budget 2020 (000 \$)	Budget 2021 (000 \$)	(000 \$)	%
Montréal	2 009 885,8	2 070 134,6	60 248,8	3,0
Villes reconstituées				
Baie-D'Urfé	12 296,6	13 082,1	785,5	6,4
Beaconsfield	22 938,5	23 605,0	666,4	2,9
Côte-Saint-Luc	27 897,6	28 829,0	931,4	3,3
Dollard-Des Ormeaux	42 156,1	42 963,7	807,5	1,9
Dorval	68 790,6	71 850,2	3 059,6	4,4
Hampstead	10 876,9	11 154,6	277,7	2,6
L'Île-Dorval	89,6	89,1	(0,4)	(0,5)
Kirkland	29 974,6	31 155,0	1 180,4	3,9
Mont-Royal	54 228,1	55 976,1	1 748,0	3,2
Montréal-Est	16 619,0	17 133,4	514,4	3,1
Montréal-Ouest	5 846,6	5 938,3	91,7	1,6
Pointe-Claire	62 671,1	64 995,0	2 323,9	3,7
Senneville	3 175,6	3 247,0	71,4	2,2
Sainte-Anne-de-Bellevue	7 366,3	7 710,7	344,4	4,7
Westmount	58 685,3	59 846,8	1 161,5	2,0
Total – Villes reconstituées	423 612,4	437 575,9	13 963,5	3,3
Agglomération de Montréal	2 433 498,2	2 507 710,5	74 212,3	3,0

Contribution « Centre-ville »

(en milliers de dollars)

	2017	2018	2019	2020	2021
Baie-D'Urfé	225,5	229,2	239,5	246,9	260,4
Beaconsfield	396,3	405,3	413,5	459,2	466,6
Côte-Saint-Luc	553,9	549,0	551,0	550,2	564,0
Dollard-Des Ormeaux	778,8	798,1	813,5	828,8	839,5
Dorval	1 426,9	1 416,2	1 414,0	1 379,2	1 416,3
Hampstead	195,4	194,7	195,7	217,7	220,7
L'Île-Dorval	1,0	1,3	1,4	1,5	1,5
Kirkland	595,0	579,8	578,7	599,0	614,3
Mont-Royal	892,5	984,6	1 034,0	1 091,9	1 113,9
Montréal-Est	342,7	341,1	339,7	317,1	320,5
Montréal-Ouest	103,1	110,0	113,9	116,7	117,9
Pointe-Claire	1 176,0	1 227,2	1 267,7	1 257,7	1 291,7
Senneville	69,2	67,2	66,7	63,7	64,5
Ste-Anne-de-Bellevue	208,4	169,2	147,0	145,6	150,4
Westmount	1 035,3	1 095,3	1 130,4	1 189,6	1 200,4
Total	8 000,0	8 168,0	8 306,9	8 464,7	8 642,4

Le programme décennal d'immobilisations 2021-2030

**Présentation à l'intention
des membres
de la Commission sur les finances
et l'administration**

Programme décennal d'immobilisations 2021-2030

- Faits saillants
- Investissements
- Gestion de la dette

PDI 2021-2030

Faits saillants

Faits saillants

- Présenter une vision à long terme des investissements que la Ville souhaite réaliser grâce à l'élaboration du 1^{er} Programme décennal d'immobilisations (PDI).
- Planifier, de façon stratégique et intégrée, les investissements sur 10 ans dans un contexte où les besoins attribuables au vieillissement des infrastructures sont de plus en plus importants.
- Maintenir un juste équilibre entre la protection des actifs existants et le développement de nouvelles infrastructures, tout en répondant à l'évolution des besoins des citoyens et aux nouvelles réalités liées aux changements climatiques.
- Stabiliser le rythme des investissements afin de tenir compte de leurs impacts sur la capacité financière de la Ville.

Faits saillants

- Investissements du PDI 2021-2030 : 18 693 M\$

(millions de dollars)	2021	2022	2023	2024	2025	Total 2021-2025	Total 2026-2030	Total 2021-2030
Protection	1 433	1 414	1 341	1 351	1 317	6 857	6 513	13 370
Développement	616	723	776	637	589	3 341	1 982	5 323
Total PDI	2 050	2 136	2 117	1 989	1 906	10 198	8 495	18 693

- Part des investissements

- Protection et réhabilitation des actifs existants 13 370 M\$ (72 %)
- Développement 5 323 M\$ (28 %)

- Les investissements dans les infrastructures de l'eau (4 885,6 M\$) et les infrastructures routières (4 558,3 M\$) demeurent l'axe central de ce PDI, soit 51 % des investissements pour un total de 9 443,9 M\$, afin de réduire le déficit d'entretien.

Faits saillants

- Poursuite de la stratégie d'accroissement du paiement au comptant des investissements.
- Le paiement comptant passe de 409,9 M\$ en 2021 à 826,2 M\$ en 2025.

2021 : 409,9 M\$

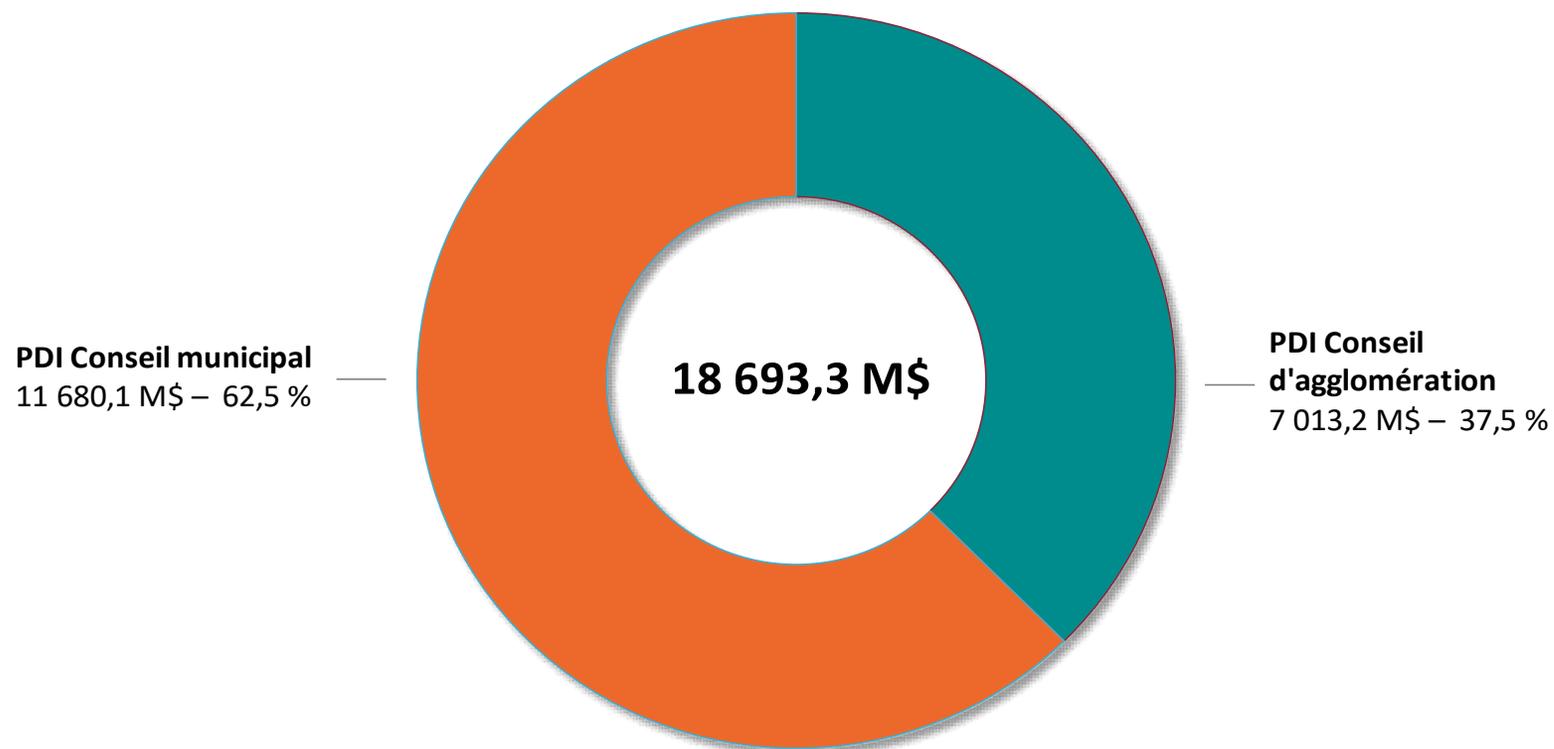
2022 : 511,6 M\$

2023 : 618,4 M\$

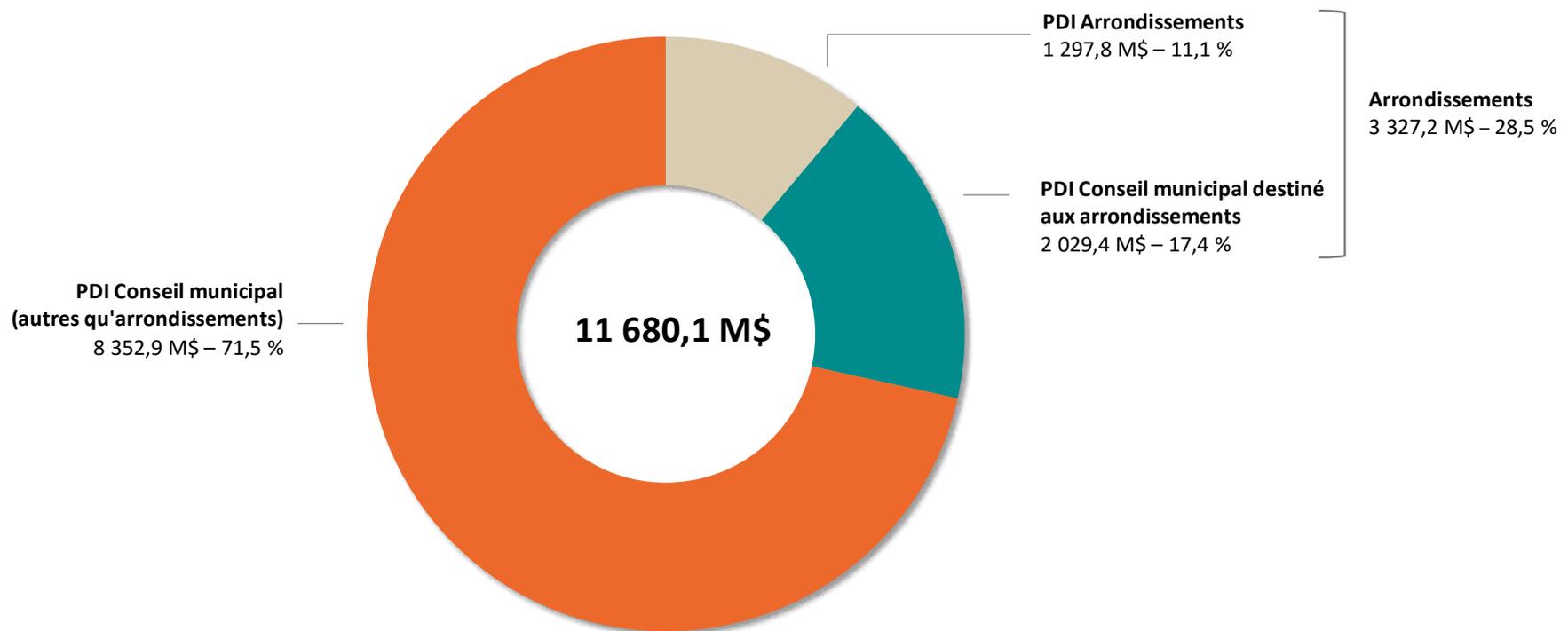
2024 : 718,0 M\$

2025 : 826,2 M\$

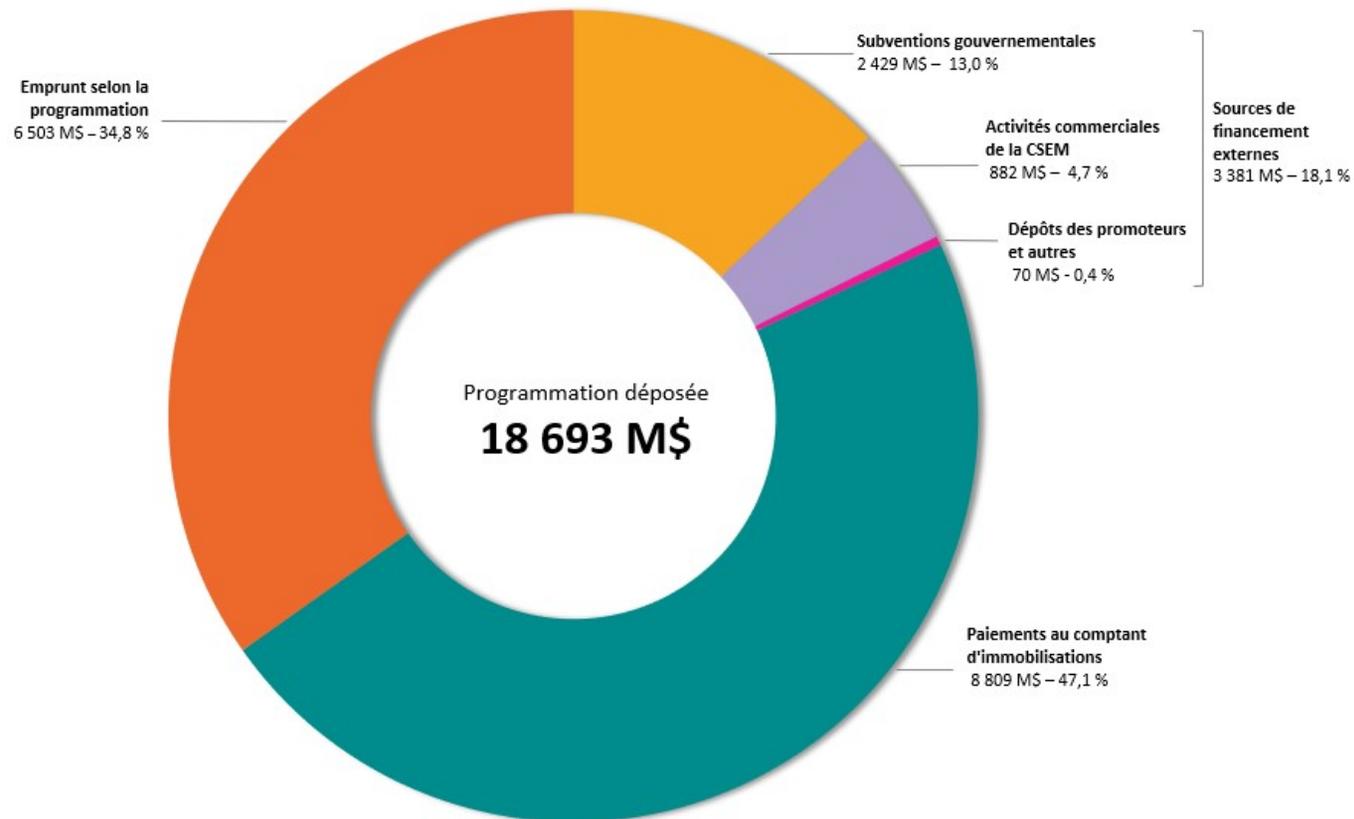
Répartition des investissements PDI 2021-2030



Répartition des investissements du conseil municipal PDI 2021-2030



Financement des immobilisations PDI 2021-2030



PDI 2021-2030

Les investissements

Grands programmes et projets du PDI 2021-2030 par thèmes

Infrastructures de l'eau

- 1 789 M\$ pour le programme de renouvellement des actifs des réseaux secondaires d'aqueduc et d'égout (intègre un montant de 350 M\$ concernant le remplacement des entrées de service en plomb)
- 541,2 M\$ pour le projet de désinfection par l'ozone des eaux usées
- 440,1 M\$ pour des interventions sur le réseau de conduites primaires d'aqueduc
- 283,7 M\$ pour le réservoir et la station de pompage McTavish
- 271,1 M\$ pour les collecteurs d'égouts
- 246,6 M\$ pour les travaux sur les ouvrages de rétention Rockfield, William, Lavigne, Leduc, Saint-Thomas et dans l'ancienne cour Turcot
- 207 M\$ pour les projets de modernisation de quatre usines de production d'eau potable (Atwater, Charles-J.-Des Bailleurs, Pierrefonds et Pointe-Claire)
- 206,3 M\$ pour le Plan d'alimentation des réseaux de l'Ouest (y compris les travaux majeurs de maintien des usines de production d'eau potable de Lachine et de Dorval)

Grands programmes et projets du PDI 2021-2030 par thèmes

Mobilité

- 1 146,5 M\$ pour le programme d'aménagement des rues
- 399,3 M\$ pour le réaménagement de la rue Sainte-Catherine Ouest
- 370 M\$ pour le programme complémentaire de planage-revêtement
- 300 M\$ pour la réfection des structures routières afin d'en assurer la sécurité
- 283,1 M\$ pour le programme de développement du Réseau express vélo (REV), le programme de maintien du réseau cyclable et BIXI
- 205,6 M\$ sont consentis à de l'accompagnement entourant l'implantation du Réseau express métropolitain (REM)
- 163,8 M\$ consacrés aux feux de circulation pour assurer des déplacements actifs et collectifs sécuritaires
- 114 M\$ pour le programme de mise en œuvre des mesures de sécurisation, en accord avec l'approche « Vision Zéro », ainsi que l'implantation de rues piétonnes et partagées
- 80,5 M\$ pour le remplacement du Pont Jacques-Bizard
- 58 M\$ pour le réaménagement complet de l'avenue des Pins
- 6,8 M\$ pour le prolongement de la ligne bleue du métro.

Grands programmes et projets du PDI 2021-2030 par thèmes

Environnement

- 159 M\$ pour le centre de biométhanisation de LaSalle
- 105,3 M\$ pour le centre de biométhanisation de Montréal-Est
- 74,5 M\$ pour le centre de compostage de Saint-Laurent
- 56,8 M\$ pour le centre de tri des matières recyclables – secteur Est
- 25 M\$ pour la conception et la construction d'écocentres.

Grands programmes et projets du PDI 2021-2030 par thèmes

Espaces verts

- 289,7 M\$ pour le programme d'acquisition de milieux naturels
- 281,7 M\$ pour le programme soutenant le Plan de gestion de la forêt urbaine
- 220,4 M\$ pour le réaménagement et la mise aux normes des grands parcs (parcs-nature ainsi que les parcs La Fontaine, Jarry, Angrignon et Maisonneuve), incluant la réhabilitation des berges
- 165,7 M\$ pour le parc Jean-Drapeau (place des Nations, secteur du mont Boullé, complexe aquatique et plage Jean-Doré)
- 95,9 M\$ pour l'aménagement du parc Frédéric-Back
- 82,6 M\$ pour le programme de réaménagement du parc du Mont-Royal ainsi que la réhabilitation du parc Jeanne-Mance
- 67,6 M\$ pour l'aménagement du parc-nature de l'Écoterritoire de la falaise
- 49,4 M\$ pour le développement et l'aménagement du Grand parc de l'Ouest
- 37 M\$ pour le programme de réfection et de verdissement de parcs locaux.

Grands programmes et projets du PDI 2021-2030 par thèmes

Habitation

- 107 M\$ pour l'acquisition de terrains à des fins de réalisation de logements sociaux et communautaires
- 30,3 M\$ pour le programme d'investissements nécessaires au développement immobilier
- 25,4 M\$ pour le développement du logement social et communautaire (volet infrastructures).

Grands programmes et projets du PDI 2021-2030 par thèmes

Culture

- 365 M\$ pour la consolidation et le développement du Réseau des bibliothèques de Montréal ainsi que pour la poursuite de l'implantation de la technologie RFID
- 145,5 M\$ pour le programme d'acquisition et de valorisation des équipements culturels
- 42,1 M\$ pour le réaménagement du secteur de la Place des arts (dont l'esplanade Tranquille)
- 8,9 M\$ pour le MEM, nouveau concept d'espace citoyen, de lieu d'interprétation historique et de diffusion culturelle.

Grands programmes et projets du PDI 2021-2030 par thèmes

Sports

- 104,6 M\$ pour la poursuite du Programme aquatique de Montréal (PAM) et les projets de construction de nouveaux équipements aquatiques intérieurs multifonctionnels, notamment les projets des centres aquatiques de Rosemont et de Verdun, le centre récréatif de Pierrefonds-Roxboro ainsi que les centres sportifs de Montréal-Nord et de Lachine
- 136,7 M\$ pour le programme dédié aux installations sportives extérieures (PISE)
- 80,9 M\$ pour les projets de développement d'installations sportives, dont le complexe récréatif Gadbois
- 46,3 M\$ pour le programme des équipements supralocaux
- 20 M\$ pour le programme d'aménagement des glaces extérieures.

Investissements consacrés aux arrondissements

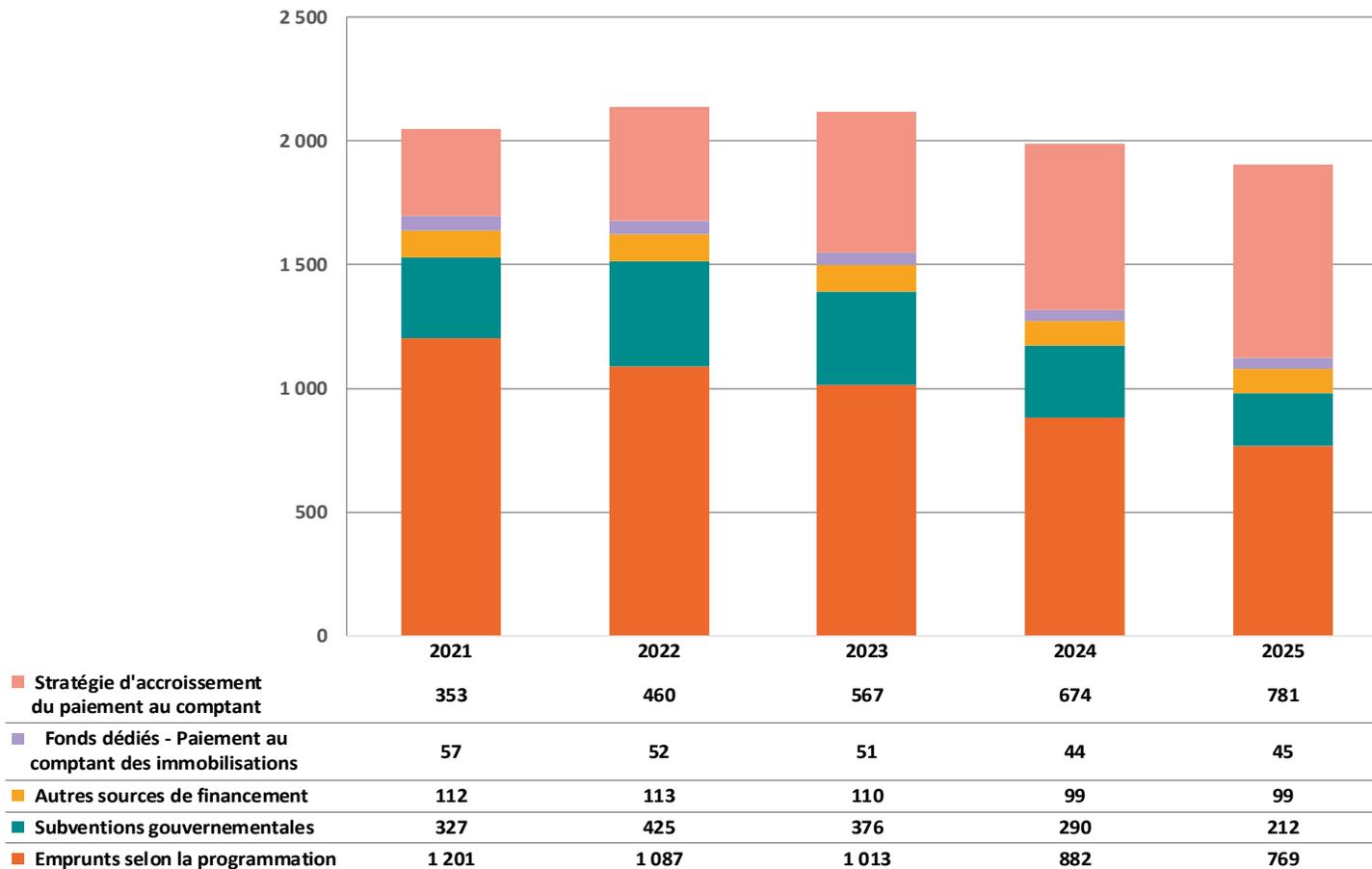
Les investissements consacrés aux compétences d'arrondissements s'élèvent à 3 327 M\$, soit 1 298 M\$ pour le PDI des arrondissements et 2 029 M\$ pour le PDI du conseil municipal dédié aux arrondissements.

Il s'agit d'une hausse de 2,2 % sur une base comparative de 3 ans par rapport au précédent PTI 2020-2022.

Cette hausse provient principalement de projets de développement d'installations sportives qui débiteront leur phase d'exécution (notamment le complexe récréatif Gadbois).

Gestion de la dette

Évolution des investissements et des sources de financement, de 2021 à 2025



Le recours à l'emprunt diminue, passant de 1 201 M\$ en 2021 à 769 M\$ en 2025, afin de respecter la capacité financière de la Ville et de ne pas exercer une pression supplémentaire sur la dette.

Impact de la croissance des investissements sur la dette

Avec la politique de gestion de la dette, la Ville de Montréal s'est donné un cadre formel afin de baliser le recours à l'endettement et gérer sa dette de façon responsable et prudente.

Grâce à la stabilisation du niveau des investissements et la poursuite de la stratégie du paiement au comptant, le recours à l'emprunt pour la ville diminue.

Le niveau actuel et anticipé de la dette fait en sorte que le ratio d'endettement devrait atteindre 110 % en 2020 et 120 % en 2021, et ce dans le respect de la dérogation à la politique de gestion de la dette adoptée par les conseils municipal et d'agglomération en 2019.

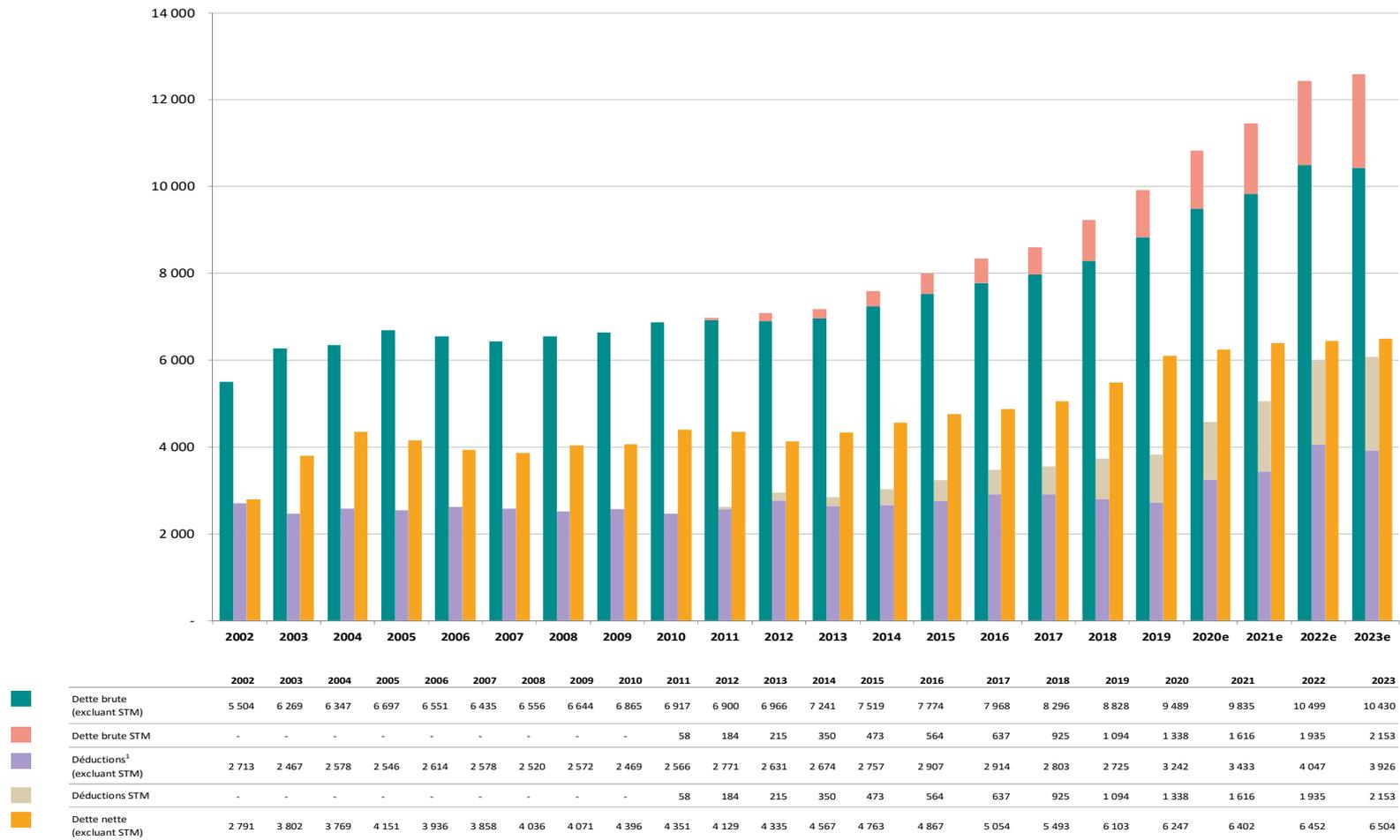
Stratégies et orientations budgétaires retenues

Les orientations et stratégies budgétaires suivantes sont retenues par l'Administration :

- Stabiliser le niveau des investissements du PDI de l'ordre de 2 G\$ par année. Une hausse du PDI au-delà de ce seuil devra être conditionnelle à l'apport de sources de revenus additionnelles.
- Maintenir la stratégie d'accroissement des paiements au comptant.
- Exercer un suivi serré et continu de l'allocation annuelle du programme d'immobilisations.
- Effectuer une revue triennale de l'ensemble des stratégies.

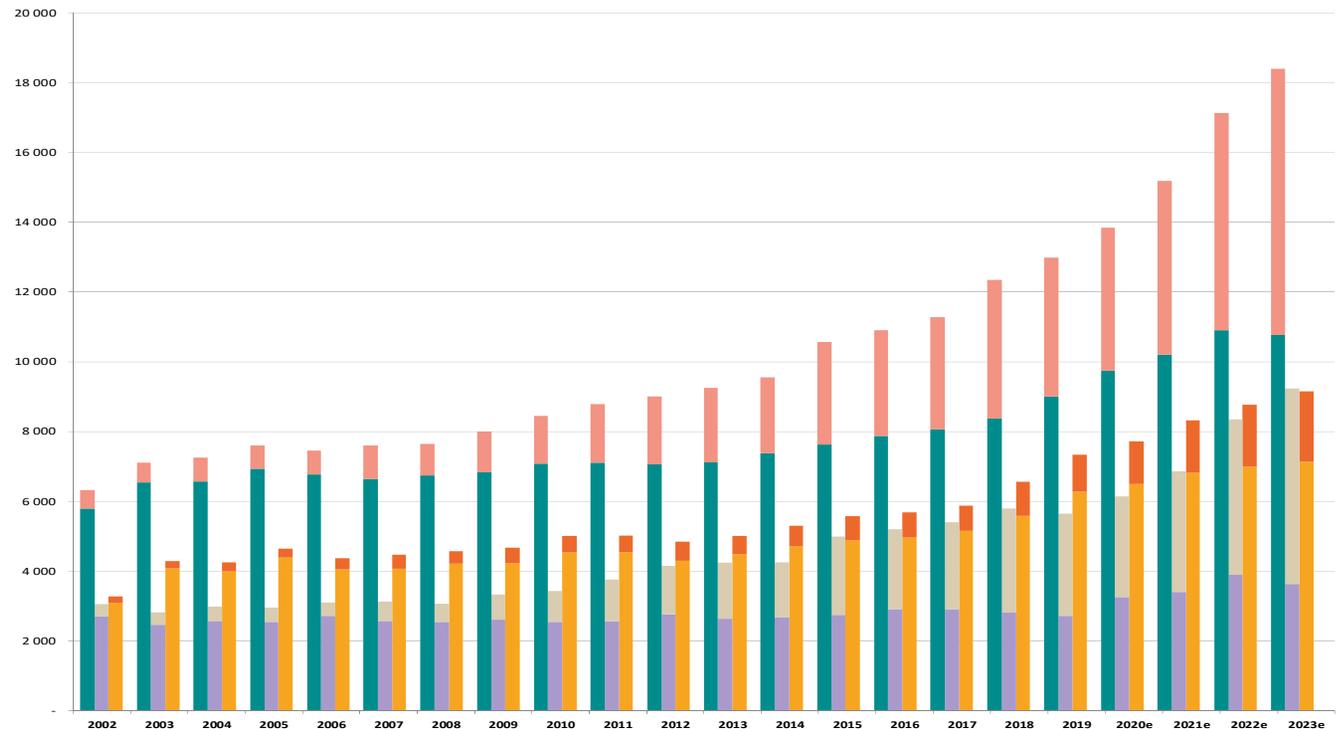
La mise en œuvre de ces orientations et stratégies budgétaires devrait permettre le retour au ratio d'endettement à l'intérieur des balises actuelles de la politique de gestion de la dette sur un horizon maximum de 7 ans.

Évolution de la dette directe brute et nette, de 2002 à 2023 (en millions de dollars)



1. Correspond aux sommes à la charge du gouvernement du Québec et des usagers de la CSEM, ainsi qu'aux sommes accumulées aux fonds d'amortissement.

Évolution de la dette consolidée brute et nette, de 2002 à 2023 (en millions de dollars)



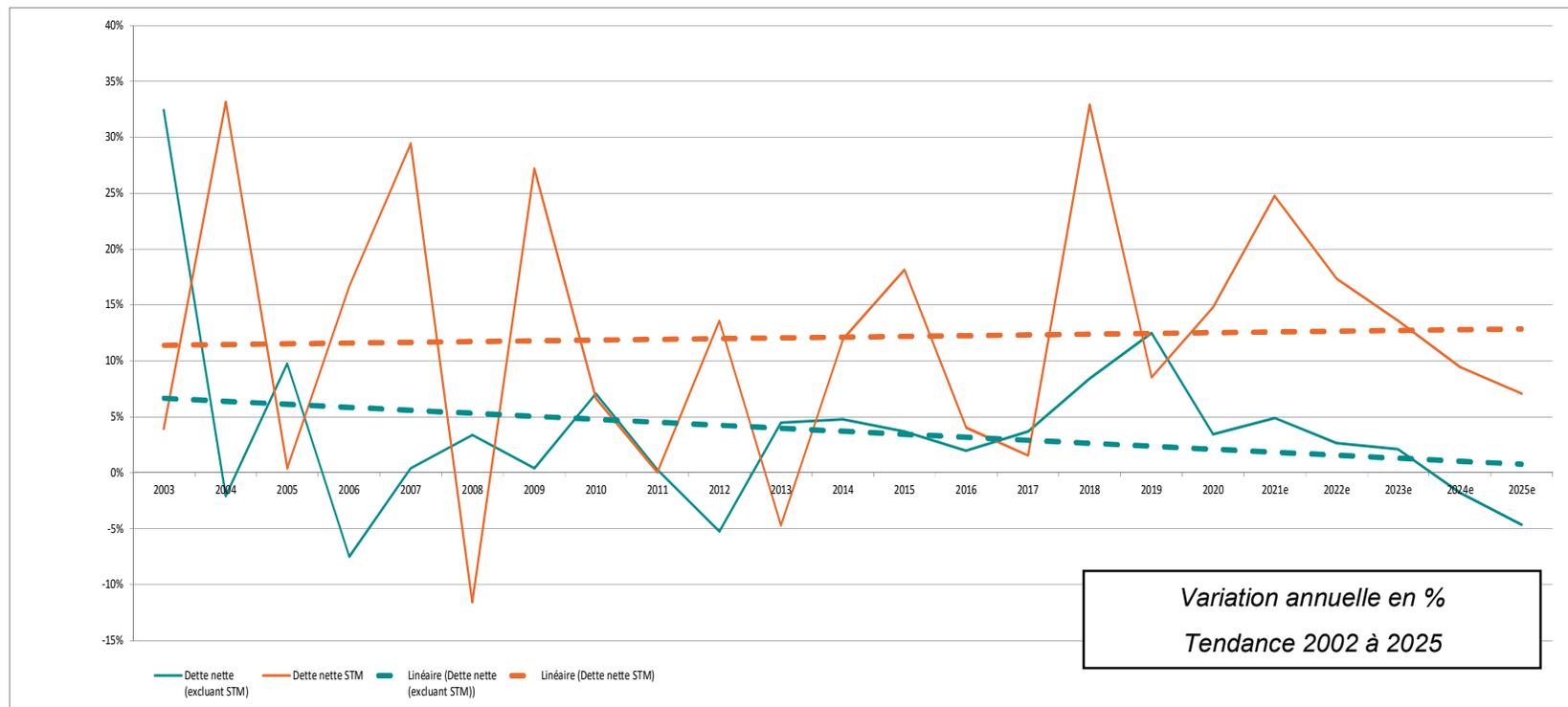
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020e	2021e	2022e	2023e
Dette brute (excluant STM)	5 795	6 547	6 572	6 929	6 776	6 649	6 751	6 828	7 072	7 101	7 069	7 121	7 378	7 632	7 877	8 065	8 387	9 006	9 746	10 210	10 891	10 764
Dette brute STM	535	554	677	676	681	951	887	1 182	1 374	1 684	1 940	2 127	2 174	2 930	3 014	3 213	3 955	3 975	4 096	4 973	6 227	7 628
Dédutions¹ (excluant STM)	2 713	2 467	2 578	2 546	2 721	2 578	2 542	2 601	2 546	2 563	2 771	2 631	2 674	2 757	2 907	2 914	2 803	2 725	3 251	3 397	3 898	3 627
Dédutions STM	342	354	410	409	369	547	530	728	890	1 200	1 390	1 603	1 587	2 237	2 294	2 480	2 982	2 919	2 884	3 461	4 453	5 613
Dette nette (excluant STM)	3 082	4 080	3 994	4 384	4 055	4 072	4 210	4 227	4 526	4 538	4 298	4 490	4 704	4 875	4 970	5 151	5 584	6 281	6 495	6 813	6 993	7 137
Dette nette STM	193	200	266	267	312	404	357	454	484	485	550	524	587	693	721	732	973	1 056	1 212	1 512	1 774	2 015

e : estimé

1. Correspond aux sommes à la charge du gouvernement du Québec et des usagers de la CSEM, ainsi qu'aux sommes accumulées aux fonds d'amortissement.
Budget 2021 et Programme décennal d'immobilisations 2021-2030 de la Ville de Montréal

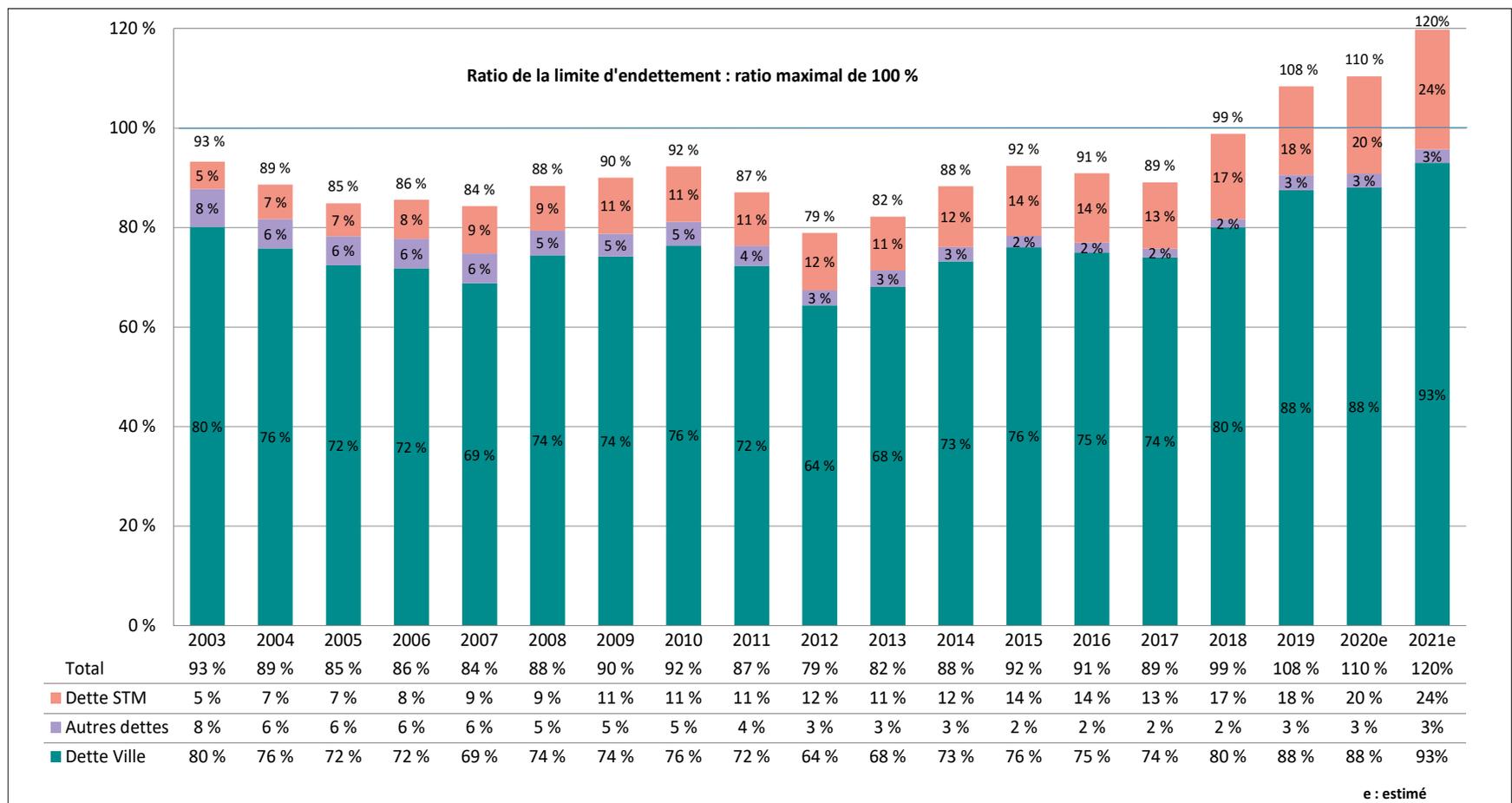
Le 18 novembre 2020

Variation annuelle de la dette consolidée nette, de 2002 à 2025

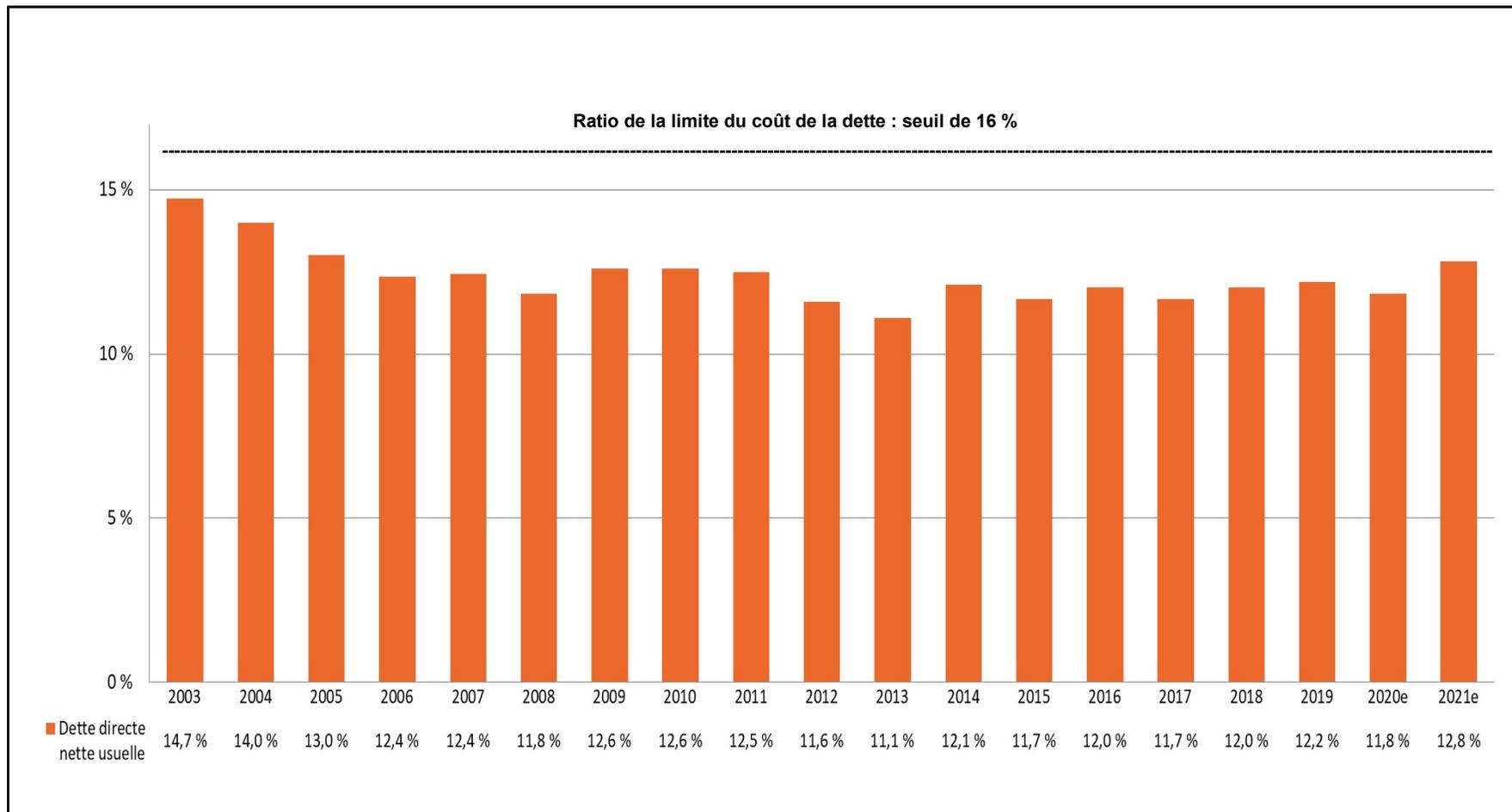


	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021e	2022e	2023e	2024e	2025e
Dettes nette(excluant STM)	32%	-2%	10%	-7%	0%	3%	0%	7%	0%	-5%	4%	5%	4%	2%	4%	8%	12%	3%	5%	3%	2%	-2%	-5%
Dettes nette STM	4%	33%	0%	17%	29%	-12%	27%	7%	0%	14%	-5%	12%	18%	4%	2%	33%	9%	15%	25%	17%	14%	9%	7%
Dettes nette(excluant STM)	4 080	3 994	4 384	4 055	4 072	4 210	4 227	4 526	4 538	4 298	4 490	4 704	4 875	4 970	5 151	5 584	6 281	6 495	6 813	6 993	7 137	7 008	6 681
Dettes nette STM	200	266	267	312	404	357	454	484	485	550	524	587	693	721	732	973	1 056	1 212	1 512	1 774	2 015	2 205	2 361

Dette directe et indirecte nette (excluant la dette actuarielle initiale) en pourcentage des revenus de la Ville, de 2003 à 2021



Coût net du service de la dette en pourcentage des dépenses, de 2003 à 2021



Sommaire des prochaines étapes

ÉTAPES	DATE
Étude publique du budget et du PDI de la Ville de Montréal par les commissions	18 novembre au 8 décembre 2020
Adoption par le conseil municipal du budget de fonctionnement et du PDI de la Ville de Montréal	9 décembre 2020
Adoption par le conseil d'agglomération du budget de fonctionnement et du PDI de la Ville de Montréal	11 décembre 2020
Adoption par le conseil municipal et le conseil d'agglomération des règlements budgétaires	14 et 17 décembre 2020

**FIN
DE LA
PRÉSENTATION**

M E R C I

PÉRIODE DE QUESTIONS

?

Annexes

Sommaire par services exécutants et services requérants (en milliers de dollars)

SERVICES EXÉCUTANTS	SERVICES REQUÉRANTS	2021	2022	2023	2024	2025	Total 2021-2025	Total 2026-2030	Total 2021-2030
Arrondissements	Arrondissements	133 665	136 390	136 707	128 345	129 051	664 158	633 675	1 297 833
Services centraux									
Commission des services électriques	Commission des services électriques	115 566	110 506	103 050	84 000	80 000	493 122	400 000	893 122
Concertation des arrondissements	Concertation des arrondissements	20 000	10 000	4 000	4 000	4 000	42 000	22 500	64 500
Culture	Culture	8 730	16 765	22 947	23 066	18 462	89 970	135 269	225 239
Diversité et inclusion sociale	Diversité et inclusion sociale	4 833	4 833	4 833	4 833	4 833	24 165	24 165	48 330
Eau	Eau	446 932	595 755	685 964	547 755	457 763	2 734 169	2 060 903	4 795 072
Environnement	Environnement	10 133	10 252	6 524	6 923	18 686	52 518	24 750	77 268
Espace pour la vie	Espace pour la vie	615	423	-	1 980	4 561	7 579	659	8 238
Grands parcs, Mont-Royal et sports	Grands parcs, Mont-Royal et sports	185 761	181 748	178 025	197 539	187 168	930 241	862 011	1 792 252
Gestion et planification immobilière	Culture	60 225	42 253	24 247	29 416	42 736	198 877	149 069	347 946
	Environnement	122 207	79 206	32 220	21 864	58 550	314 047	113 415	427 462
	Espace pour la vie	21 157	21 304	23 723	21 743	19 162	107 089	117 956	225 045
	Gestion et planification immobilière	117 514	117 451	115 451	117 451	117 451	585 318	583 755	1 169 073
	Urbanisme et mobilité	7 200	5 000	3 000	1 000	9 657	25 857	-	25 857
		328 303	265 214	198 641	191 474	247 556	1 231 188	964 195	2 195 383

Sommaire par services exécutants et services requérants (suite) (en milliers de dollars)

SERVICES EXÉCUTANTS	SERVICES REQUÉRANTS	2021	2022	2023	2024	2025	Total 2021-2025	Total 2026-2030	Total 2021-2030
Habitation	Habitation	16 279	16 279	16 279	16 279	16 279	81 395	81 395	162 790
Infrastructures du réseau routier	Eau	9 048	9 048	9 048	9 048	9 048	45 240	45 240	90 480
	Environnement	35	35	-	-	-	70	-	70
	Infrastructures du réseau routier	104 194	103 171	62 067	87 602	60 952	417 986	34 710	452 696
		113 277	112 254	71 115	96 650	70 000	463 296	79 950	543 246
Matériel roulant et ateliers	Matériel roulant et ateliers	51 145	51 145	51 145	52 575	52 575	258 585	262 875	521 460
Société du parc Jean-Drapeau	Société du parc Jean-Drapeau	38 522	57 965	59 833	62 038	56 547	274 905	207 727	482 632
Technologies de l'information	Technologies de l'information	96 810	99 100	97 700	92 404	89 541	475 555	400 872	876 427
Urbanisme et mobilité	Culture	14 834	4 330	10 675	7 800	1 500	39 139	2 000	41 139
	Urbanisme et mobilité	464 203	463 315	469 835	471 204	467 854	2 336 411	2 331 908	4 668 319
		479 037	467 645	480 510	479 004	469 354	2 375 550	2 333 908	4 709 458
Total - Services centraux		1 915 943	1 999 884	1 980 566	1 860 520	1 777 325	9 534 238	7 861 179	17 395 417
Total - Investissements		2 049 608	2 136 274	2 117 273	1 988 865	1 906 376	10 198 396	8 494 854	18 693 250